

ARRETE N°2012-069
PORTANT PROCLAMATION DES RESULTATS
ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS AU COLLEGE B,
SECTEUR DE FORMATION « SCIENCES ET TECHNOLOGIE »,
DU CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
DE L'UNIVERSITE PARIS 8

SCRUTIN DES 11 ET 12 AVRIL 2012

---ooOoo---

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS 8

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°85-59 du 18 janvier 1985 modifié, fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux et modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel ainsi que les modalités de recours contre les élections ;

Vu l'arrêté du recteur de l'académie de Créteil, en date du 13 septembre 2011 fixant la composition de la commission de contrôle des opérations électorales pour l'année universitaire 2011-2012 ;

Vu l'arrêté n°2012-037 du président, portant convocation des électeurs aux élections des représentants des enseignants et administratifs aux conseils centraux de l'université Paris 8 ;

Vu l'arrêté n°2012-045 du président, portant modification de l'arrêté n°2012-037 ;

Vu le procès verbal de dépouillement ;

Vu les statuts de l'université ;

A R R E T E

ARTICLE 1

Résultats pour le collège B, secteur de formation « Sciences et technologie », du conseil des études et de la vie universitaire :

| | | | |
|------------------------------------------|-----|-----------------------------|----|
| Nombre d'électeurs inscrits | 122 | Nombre de sièges à pourvoir | 1 |
| Nombre d'émargements | 72 | Quotient électoral | 68 |
| Nombre de bulletins nuls | 4 | | |
| Nombre de suffrages valablement exprimés | 68 | | |

- Ont obtenu :

| Listes | Nombre de voix obtenues | Total des sièges obtenus par liste |
|---------------------------------------------------|-------------------------|------------------------------------|
| Ensemble, transformer P8 et défendre l'Université | 23 | 0 |
| Expérimenter Paris8 | 40 | 1 |
| Revivre Paris8 | 5 | 0 |

Est proclamée élue :

Pour la liste Expérimenter Paris8:
- Nedra MELLOULI,

ARTICLE 2

Le directeur général des services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 16 avril 2012
Le président de l'université Paris 8,

Pascal BINCZAK

